

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°141 - Décembre 2019



L'édito du Maire



Préparer l'avenir est un travail du quotidien mené par les services de la Ville et les élus.

Leur mission : décliner les orientations retenues par la Ville en actions concrètes. Chaque année, un rapport d'orientation budgétaire est présenté en Conseil Municipal. Moment essentiel de la vie publique locale, ce rapport soumis au débat permet d'avoir une vision d'ensemble des actions mises en œuvre durant l'année écoulée et de présenter les orientations retenues pour le budget de l'année à venir.

Le budget 2020 s'inscrit dans la continuité des exercices budgétaires précédents avec un accent mis sur la transition écologique, l'éducation, la sécurité et l'action sociale. La politique de stabilisation des dépenses de fonctionnement permettra d'augmenter encore la capacité d'autofinancement de la collectivité. Ce choix laissera la possibilité au futur conseil municipal de mettre en place son programme d'investissement pluriannuel dès sa prise de fonction.

« Répondre aux besoins des habitants et créer les conditions pour que l'action publique se poursuive sans discontinuité »

Le rôle d'une Ville est de répondre aux besoins des habitants et de créer les conditions pour que l'action publique se poursuive sans discontinuité. C'est en ce sens que le budget 2020 a été pensé et conçu pour respecter les choix démocratiques qui sont devant nous, quels qu'ils soient.

Le Maire de Pessac

Décembre 2019

Sommaire N° 141

- 02** RETOUR EN IMAGES
- 04** CULTURE
 - > Le festival Sur un petit nuage
- 05** ÉVÉNEMENT
 - > Noël polaire à Pessac !
- 06** BLOC-NOTES
- 07** SOLIDARITÉS
 - > Envie Gironde
- 08** DOSSIER
 - > Réaménagement du site Thales
- 11** BUDGET
 - > Des orientations budgétaires raisonnées
- 12** ENVIRONNEMENT
 - > Les couleurs de l'automne
- 13** DÉVELOPPEMENT DURABLE
 - > Partenariat avec la ligue de protection des oiseaux
- 14** CÔTÉ QUARTIERS
- 16** AGENDA
- 20** PORTRAIT
 - > Céline Denous, boxeuse
- 21** JEUNESSE
 - > Le lycée professionnel Philadelphie de Gerde
- 22** EXPRESSION POLITIQUE
- 23** COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence cartes d'identité, passeports et accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 ou sur www.pessac.fr ; pour les retraits des cartes d'identité et passeports de 11h à 12h).

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent-de-Paul
Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46
Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Mairies de proximité : voir coordonnées pages 14 et 15.



NB : En période pré-électorale, les noms des élus ne sont pas communiqués dans le journal municipal.

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef** : Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac – Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction** : Roxane Bogdan / Claire Bouc / Yann Buanec / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Jean-François Larché / Fabien Leroy / Sophie Poirier // **Maquette** : scoopcommunication // **Mise en page** : Direction de la communication // **Photos** : Ville de Pessac / Frédéric Delouvé / Stéphane Monserant / J.P. Lale / DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal** : décembre 2019 //

Impression : Groupe Imprim

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution avril 2019.

Prochaine parution : 30 décembre 2019.





" Fracasse
ou les enfants des Verminaux "



" Ponpoko "



" Dru "



" Kid Palace "



" Jimmy et ses sœurs "

Festival « Sur un petit nuage »

Pendant une semaine, **du 17 au 22 décembre**, petits et grands sont invités à vivre de petites et grandes expériences.

Pour cette édition, le festival « Sur un petit nuage » dédié au jeune public à partir de 9 mois, revient cette année avec un programme haut en couleurs mêlant théâtre, musique, cirque, danse et marionnette. Quinze spectacles sont programmés dans les centres sociaux et les différents espaces culturels de la ville, parmi lesquels la salle entièrement rénovée du Royal. **Mardi 17 décembre, la soirée d'inauguration du festival proposera, à partir de 17h45, une déambulation théâtrale à la médiathèque Jacques Ellul**, suivie de diverses animations (ateliers, lectures, projections et surprises) et d'un spectacle musical Da Silva à l'Auditorium (réservation conseillée). Une douzaine d'ateliers et "p'tits plus" permettront de s'initier à la pratique artistique, en écho aux différents spectacles proposés. Au programme : danse, bricolage rigolo et expérience scientifique, arts plastiques, lectures musicales, projections de courts métrages, etc. Parmi les propositions originales de cette édition figurent l'opéra sauvage « Jungle » de la compagnie régionale Eclats, un « Enigm'game » au sein de la Cité Frugès-Le Corbusier, ainsi que la Circomobile, une caravane installée à l'extérieur du pôle culturel de Camponac pour une immersion dans les arts du cirque. « *Le festival "Sur un petit nuage" est un lieu de découvertes, de pratiques et de rencontres artistiques. Bousculer les formes, transgresser les codes en évoquant le monde d'aujourd'hui, tel est le but de la création contemporaine et du festival qui invite compagnies régionales, nationales et internationales, et rassemble les professionnels de la programmation jeune public* » explique l'adjointe au Maire déléguée à la culture.

Expositions, journée VIP et Kid Palace

Deux expositions sont à découvrir dès le 14 décembre à la médiathèque Jacques Ellul : « La petite fabrique de nuages », pour tout savoir sur la réalisation d'un court métrage d'animation, et « L'art de cuisiner les restes », pour une plongée dans l'univers de l'artiste-plasticienne Caroline Secq. Cette dernière s'est amusée à composer des tableaux en relief avec des objets et déchets récupérés sur les plages landaises. Sans oublier la journée VIP qui invite les enfants à partir de 8 ans à passer une journée entière avec des artistes pour découvrir les coulisses d'un spectacle. **Dimanche 22 décembre à 17h, la salle Bellegrave accueillera « Kid Palace »**, la plus grande discothèque pour enfants du monde (dès 5 ans) pour 1h30 de déhanchements d'autant plus endiablés que, cette année, le thème sera celui du western. ■

► Renseignements et réservations

Kiosque culture & tourisme - 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr



amperis

Réaménagement du site Thales : un projet d'envergure

Depuis 2017 et le départ de la société Thales, la Ville porte une ambition nouvelle pour l'avenir de ce site industriel de onze hectares. Un projet alliant développement économique, renouvellement urbain et aménagement durable a été adopté. Ce projet fera levier sur le renouveau de l'ensemble du secteur de Bersol dans le cadre du projet Bordeaux Inno Campus (BIC).

Créée en février 2016 à l'initiative de Bordeaux Métropole, BIC articule, sur un territoire stratégique de 1 500 ha, opérations d'aménagement, innovation économique et valorisation d'équipements majeurs au sein du Campus et des sites hospitaliers afin de créer 10 000 emplois supplémentaires d'ici 2035. « *Dans le cadre de cette opération, la partie nord-est du site Thales revêt un intérêt stratégique au regard de sa localisation, à la croisée des infrastructures de desserte du projet (autoroute, rocade et liaisons bus), en vis-à-vis de la principale polarité de services du secteur et au pied des premiers travaux qui seront livrés. Nous aimerions par ailleurs en faire un tout cohérent avec l'ensemble Cœur-Bersol situé juste à côté* » explique Julien Birgi, directeur de BIC à Bordeaux Métropole.

Afin de desservir le site, **un bus à niveau de service performant (fréquence de 15 minutes et couloirs dédiés en approche des carrefours) reliant la Cité de la Photonique au Haillan en passant par la gare de Pessac Alouette et de l'aéroport, va se déployer progressivement**, à partir de la Corol 39 en service le 4 novembre.

Du départ de Thales à un nouveau quartier d'activités
Entre 1975 et 2017, la société Thales (ex-Thomson CSF) a conçu et fabriqué des radars pour l'aéronautique civile et militaire à Pessac sur un site de 11 ha, situé avenue Gustave Eiffel. Au départ de Thales fin 2017, la Ville de **Pessac et Bordeaux Métropole ont décidé d'inscrire la reconversion du site dans une opération d'aménagement d'ensemble qui permet non seulement d'accueillir de nouveaux emplois, mais aussi d'améliorer la mobilité, de requalifier les espaces publics, et de développer l'offre de services.**

Ainsi, le futur site sera traversé par une nouvelle voie reliée directement à l'échangeur n°26 de l'autoroute A63, et son aménagement s'inscrit dans la continuité des projets en cours de réalisation, Cœur-Bersol et la requalification de l'avenue Gustave Eiffel. Il sera accessible depuis la nouvelle station Haut-Lévêque du Technobus Aéroport-Cité de la photonique dont une préfiguration vient d'être mise en service (Corol 39).

La requalification du site sera assurée par plusieurs opérateurs, dont Bordeaux Métropole assure la coordination.

Implantation et développement de Serma Technologies et du projet AMPeRIS

Le site a été racheté par la SEML-Route des lasers, société d'économie mixte majoritairement composée d'un actionariat public, avec pour objectif de construire et d'aménager des parcs d'activités pour accueillir des entreprises à vocation technologique, tels que les parcs Laseris au Barp et la Cité de la Photonique à Pessac. La SEML-Route des lasers, qui a vocation à rester propriétaire des bâtiments construits pour louer aux entreprises des espaces modulables, assurant par là-même une mission d'exploitation et de maintenance de ses parcs. Sur l'ancien site Thales, la SEML-Route des lasers conduit plusieurs projets. « *En partant, Thales a laissé un ensemble complexe d'une vingtaine de bâtiments composé de bureaux, d'ateliers et de hangars et une tour imposante, la Tour de Visée, qui lui servait à effectuer des mesures radars* » explique Damien Loubaresse, chef de projet à la SEML-Route des lasers.

Viellissants, la plupart des bâtiments laissés par Thales ont été démolis par la SEML-Route des lasers, à l'exception de quatre bâtiments plus récents pouvant être réhabilités : deux bâtiments de 6 000 m² composés de bureaux, un hangar logistique de 4 000 m². **Le site a été entièrement dépollué (désamiantage des sols, colles, peintures et isolants) et 100 % des matériaux ont été recyclés ou revalorisés.** « *Nous avons mis un point d'honneur à ne pas produire de déchets en démolissant. Le béton a ainsi été concassé pour resservir, les éléments vitrés et les portes ont été donnés à des associations, les parties métalliques revalorisées* ». Datant du début des années 2000, le bâtiment logistique, situé dans l'angle sud-ouest du site, a immédiatement suscité l'intérêt d'une entreprise, SERMA Technologies, avec laquelle la SEML-Route des lasers a travaillé pour accueillir le développement de sa branche énergie (tests de batteries).

Réalisés entre juin et décembre 2018, les travaux de dépollution et d'aménagement ont permis à la société de prendre possession des lieux dès la fin de l'année 2018. Cette dernière envisage déjà d'agrandir son bâtiment. Situés au centre du site, les deux bâtiments composés de bureaux ont, quant à eux, été vidés de leurs éléments de cloisonnement et de tout leur second œuvre (gaines



Vue en plan du rooftop - La Canopée (ex tour Thales)

électriques, aérauliques, hydrauliques, etc.) pour n'en laisser que la structure et le clos couvert (menuiseries et vitrages). « À l'intérieur, il n'y a plus que la dalle béton et les poteaux nus afin de pouvoir y réaliser tout type de réaménagement » explique Damien Loubaresse. Une modélisation du projet en 3D a été réalisée par le cabinet d'architectes HOB0 par le procédé BIM (Building Information Modeling) afin de faciliter la compréhension du projet de construction et de concevoir des aménagements adaptés aux futurs locataires. **L'objectif étant de proposer des bâtiments multi-locatifs pouvant accueillir plusieurs entreprises.** « Certaines entreprises n'ont besoin que d'un ou deux bureaux, d'autres de plateaux entiers, de salles de réunion, de conférences et d'espaces de co-working : l'idée est de faire du sur-mesure afin de permettre une différenciation d'usage entre les locataires ». **Deux nouveaux bâtiments (10 000 m²) seront construits pour compléter cet espace multi-locatif de 16 000 m² au total proposant plusieurs plateaux aménageables de surfaces correspondant à la plupart des besoins des petites et moyennes entreprises.** À noter qu'un forage géothermique sera réalisé afin d'utiliser les eaux souterraines pour le chauffage et le refroidissement des locaux. Autour des bâtiments (16 000 m² répartis sur deux hectares), la SEMLR-Route des lasers prévoit de conforter et d'améliorer les espaces verts existants (conservation des arbres et plantation de nouvelles essences adaptées au réchauffement climatique). **Des espaces de loisirs et de détente seront aménagés, avec un circuit de pump track (skate et trottinette), un parcours de course à pied, des agrès sportifs, des espaces verts consommables, des potagers encadrés par des associations, des services de restauration avec food trucks, etc.** Côté transport, un parking silo (à étages) sera construit sur l'emprise du parking existant.

Projet de réhabilitation de la Tour de visée et projet d'activités tertiaires

Sur la frange nord du site, en vis-à-vis du programme Cœur-Bersol inauguré le 10 octobre dernier, Bordeaux Métropole a acquis une emprise d'environ 3 ha comprenant l'ancienne Tour de visée, où étaient effectués les essais de radars. Le Maire de Pessac et la Métropole tenaient en effet à la conserver à des fins patrimoniales et symboliques, pour incarner le renouveau de ce territoire. La rénovation de cet emblème du site a fait l'objet d'un appel à projets remporté par Legendre Immobilier. **Les deux niveaux de bureaux d'environ 300 m² chacun, disposés en anneau autour de la colonne du monte-charge, seront transformés en un restaurant de 500 m² avec rooftop, accessible via un système de passerelles d'accès et de coursives reliées à trois plots de bâtiments tertiaires (5 000 m² au total).**

Sur l'espace restant, jusqu'à 10 000 m² de bureaux (soit 500 à 700 emplois) pourront être construits pour un grand compte du secteur tertiaire (siège social, société informatique, etc.). Celui-ci disposera d'un espace parking de 250 places en sous-sol et rez-de-chaussée et pourra bénéficier d'un espace parking supplémentaire de 250 places, mais pas à proximité immédiate du bâtiment. « Il faudra que les salariés traversent le site, soit une centaine de mètres. Nous espérons que cela les incitera à opter pour les transports en commun ou les mobilités douces. Aujourd'hui, 85 % des personnes circulant dans la zone sont seules dans leur voiture (autosolistes). Nous voudrions que ce ratio tombe à 70% » explique Julien Birgi.

Aménagement du parvis

Outre la voie de circulation qui sera réalisée par Bordeaux Métropole une fois le programme AMPÉRIS livré, **Bordeaux Métropole aménagera un parvis piéton qui sera le trait d'union entre les différents projets décrits ci-dessus. Il sera voué à devenir un espace public fédérateur agrémenté d'arbres (maintien des pins existants et plantations nouvelles) et d'un point d'eau** afin d'y favoriser la déambulation. Pour inciter les futurs salariés du site à aller dans ce sens, différents aménagements seront effectués. Les traversées de l'avenue Gustave Eiffel vers le parvis de Cœur Bersol et ses restaurants seront aménagées dès 2020, ce qui permettra de gagner la station de bus du Technobus avenue Haut-Lévêque. Des voies cyclables seront par ailleurs aménagées sur le site et aux alentours. ■

LE CALENDRIER DES 11 HECTARES DU SITE :

1 ha d'ores et déjà occupé par SERMA technologies et **5 ha** pour des entreprises industrielles innovantes dans des locaux sur mesure.

2 ha pour la partie « bureaux » du projet AMPÉRIS. Permis de construire en cours d'instruction. Livraison courant 2021.

3 ha pour les projets Tour de visée, grand compte tertiaire et parvis tributaires des autorisations administratives en cours d'instruction. Livraison courant 2022.